



Délibération du Conseil Municipal du Vendredi 18 Septembre 2026

Délibération n°20261809-001

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de pouvoirs :	01
Nombre de suffrages exprimés :	13
Date de convocation :	10 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi dix-huit septembre, à vingt heures, le conseil municipal de la ville d'Aigurande, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame ELION Virginie, Maire.

Etaient présents : Mme ELION Virginie, M. DUFAY Dominique, Mme LAVERDANT Emilie, M. PAIN Pierre, Mme DÉMERY Annick, M. SABARLY Denis, M. DAUDON Anthony, Mme SAUMON Aurélie, M. DHAENENS Joachim, Mme ABBA Bertille, M. COURTAUD Pascal, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Absents : Mme LAMOT Annie, Mme MOULINAT Lucie

Pouvoirs : Mme TRIBET Aurélie a donné pouvoir à Mme ELION Virginie

Mme SAUMON Aurélie est nommée secrétaire de séance

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU Mardi 23 juin 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance du mardi 23 juin 2026 transmis à chaque conseiller municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du mardi 23 juin 2026 à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL,**

**Le Secrétaire de séance,
Aurélie SAUMON**

**Le Maire,
Virginie ELION**

Publiée le :